



Air France

# L'essentiel du CSEE CC

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



## CR CSEE CC des 28 et 29 mai 2024

### 1 Information et consultation sur le projet de grille horaire 100% AMDE au sein de l'escale de Marseille

La grille concerne 14 salariés. Le taux de production passe de 4,25 à 4, celui de sujétion de 16,34 à 17,59. Le taux de week-ends de repos (samedi et dimanche) de 37 à 46%. Aucun jour OFF isolé (contre 6 aujourd'hui). Une meilleure visibilité de la grille avec un rythme plus régulier. Maximum 4 jours travaillés. Week-end réguliers. +13 jours de repos

*Nos commentaires : Nous saluons le travail collaboratif et constructif pour l'élaboration de cette grille, elle est le fruit d'une réflexion commune entre la direction locale et l'ensemble des AMDE. Nous alertons cependant sur l'absence d'un AMDE GV en fin de vacation le soir. Même si tous les AMDE exercent cette fonction, il ne faudrait pas pour autant la dévaloriser. Pour rappel, la fonction GV a été mise en place afin de remplacer les CEP. Il serait donc tout à fait cohérent que le GV ferme l'escale.*

Notre vote : POUR

### 2 Information et consultation sur le projet de grille horaire 100% ROP au sein de l'escale de Bastia

*Souhait des salariés : hausse du nombre de jours de repos (baisse du taux de production de 4.67 à 3.50) et par conséquent de la durée des vacations (égales à 10h00) afin de maintenir la couverture du besoin ROP. Simplifier la gestion de la saisonnalité et les variations de rythme associées en mettant en place une seule grille annuelle. Co-construction de la grille avec les ROP / Elus et RP / Encadrement / RH et en collaboration avec l'équipe de dimensionnement central. Participation des commissaires CSSCT. Grille validée par la cellule GTA. Pas de contre-indication de la médecine du Travail.*

*Nos commentaires : nous votons POUR même si la pénibilité sera accrue avec la longueur des vacations et les dépassements d'horaires liés aux IRG.*

### 3 Présentation du Bilan SST trimestriel

*Support revu avec intégration des différentes remarques des commissaires CSSCT. AT en dessous du seuil pour ce premier trimestre. La mise en place d'actions préventives, de forums, etc semble porter ses fruits.*

*Nos commentaires : Nette amélioration des tableaux avec une visibilité plus claire /distinguo lisible entre les pôles Client et Avion. Introduction des ICS PN/PS. Nous demandons également l'introduction des ICT (incivilités tiers). Des actions préventives sont réalisées sans qu'elles soient forcément liées à des AT. Nous réitérons notre demande d'avoir les AT des prestataires, la Direction reste sur la position du central, aucune obligation de l'employeur. Quid des AT des intérimaires ? Pas de problème pour la Direction de les fournir. Demande de déployer les actions*



Le site : [CFE-CGC Air France Court Courrier](https://www.cfe-cgc.com)



et autres dispositifs exemple le dispositif AXOMOVE (postures et gestes Kiné) dans toutes les escales du court courrier. Nous intervenons également sur la situation très difficile à Orly. En effet, les salariés doivent se projeter au regard du projet domestique alors que les conditions de travail se dégradent sensiblement à la veille de la période estivale, en liaison avec les pannes récurrentes des BLS.

Nous réitérons notre demande urgente à la Direction de détendre la situation avec des moyens supplémentaires dans l'articulation de certaines tâches et dans la bienveillance : les irritants et dysfonctionnements se multiplient, accentuant les RPS qui atteignent de nouveau un niveau très élevé.

#### **4 Information sur le projet d'orientation stratégique d'Air France, leurs conséquences sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et sur les orientations de la formation professionnelle de l'Etablissement Exploitation Court Courrier en vue d'une consultation ultérieure.**

Les transformations de l'Entreprise voulues par le contexte économique et environnemental se poursuivent avec de fortes répercussions sur le périmètre CC. A l'horizon 2026, c'est le projet domestique et ses conséquences sur les besoins dans les escales concernées et les ressources présentes qui va orienter la GEPC.

Baisse des besoins sur les escales navettes lié à l'arrêt des vols sur ORY et ce malgré une augmentation des fréquences sur CDG. Maintien à ORY de la seule activité sur la Corse dans le cadre de la DSP jusqu'en 2027.

Point de vigilance sur le HUB de Lyon très dépendant du trafic affaire et sujet à de forts déléstages saisonniers en fonction de la demande.

Projection 2024/2026: Ressources stables en 2025, début de baisse lié à la pyramide des âges dès 2026. Pluralité des dispositifs dans la GEPP et l'accord RCC pour accompagner les salariés vers des mobilités internes ou des départs de l'Entreprise. Plan de formation volontariste pour renforcer les compétences et s'adapter à l'évolution des métiers y compris pour les managers.

*Nos commentaires: Cette information nous est présentée sans chiffrage sur les évolutions besoins/ressources attendues dans les escales à l'horizon 2026, ce qui laisse une large part à l'interprétation des objectifs et intentions de la Direction. Nous interrogeons également la Direction sur l'intermodalité qu'elle dit vouloir développer. Ce ne sera pas, selon eux, au détriment des lignes Province-CDG. D'autre part, certaines escales (NCE /BOD) sont encore présentées avec un sous-effectif assumé et ce malgré les possibilités de redéploiement qui pourraient avoir lieu dans le cadre du projet domestique y compris pour nos collègues d'Orly. Une motion des élus sur ce sujet est votée à l'unanimité (cj PJ)*

#### **5 Infos du président**

*Au 1er trimestre 2024, l'activité du CC est pénalisée par les annulations programme liées aux tests de déploiement du nouveau système de contrôle aérien 4Flight*



Air France

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



*Malgré les fortes tensions dans la flotte, l'impact sur nos activités reste maîtrisé grâce à l'utilisation des réserves d'avions permettant ainsi de limiter les annulations. Il est prévu + d'avions de réserve pour l'été (6 pour le MC) afin d'anticiper les pannes, pb d'approvisionnement de pièces qui entraîne des délais accrus de maintenance.*

La Direction est toujours en attente d'informations au sujet des JO: le point sera abordé à la session de juin.

*.Arrêt des lignes Province-Algérie après la pointe été, A/C du 16 sept : Les lignes Marseille-Alger, Nice-Alger, Toulouse-Alger, Toulouse-Oran) souffrent d'un manque de trafic et sont déficitaires.*

*Concernant l'arrivée de Twinjet sur la ligne BOD/MRS, aucune demande d'assistance n'a été formulée par la compagnie ni à BOD, ni à MRS.*

*Suite au possible départ de Ryanair de l'aéroport de de Bordeaux, AF ne prévoit pas de reprendre de créneaux*

## **6 Infos RH**

*CPF : AF va prendre en charge la participation de 100 euros devenue obligatoire pour chaque salarié et ce pour toute mobilisation répondant à des besoins de l'Entreprise y compris pour les VAE*

*Dans le cadre de la rupture conventionnelle collective, 244 demandes de BIR (bilan individuel de retraite) ont été déposées pour les escales concernées (Marseille, Toulouse, Nice ,Strasbourg et Orly). L'accompagnement des salariés se poursuit avec des forums, visios et entretiens individuels.*

*Une communication locale est à venir dans nos escales pour des ateliers sur le thème du bien-être, massages assis et/ou sophrologie, auront lieu dans certaines escales du court-courrier, principalement durant la semaine de la QVCT du 17 au 24 juin.*

## **7 Infos du bureau**

*Nouveau partenaire WEBER un code de réduction de 20% ainsi que les conditions de vente sont disponibles dans chaque antenne locale.*

*Campagne « Lire l'été » en cours : 408 livres et jouets sont remis aux salariés qui s'y sont inscrits*

En PJ, nos deux déclarations ainsi que la motion.



Le site : [CFE-CGC Air France Court Courrier](#)



## **Information et consultation sur les comptes annuels 2023 du CSE Exploitation Court Courrier**

*L'analyse des résultats financiers du CSE Court courrier confirment la nécessité d'une gestion prudente. La baisse drastique et continue des effectifs sur notre périmètre impacte inéluctablement les subventions perçues et fragilise l'équilibre budgétaire. De surcroit la spécificité de notre périmètre avec ses 11 antennes en plus de celle d'Orly en complique l'organisation. Pour autant, une mutualisation des tâches de travail des salariés, le non remplacement des départs en retraites et mobilités dans les ACP et au restaurant ainsi que d'autres mesures de prudence tel que la suspension, que l'on espère provisoire, du Pass socio culturel, permettent de maintenir un socle de propositions locales et mutualisées pour tous, tout en conservant une structure viable.*

*Les comptes annuels 2023 sont certifiés par le commissaire aux comptes. La CFE-CGC, présente au bureau du CSE, approuve cette présentation et vote pour.*